

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

CORUM Butler Short Duration Bond UCITS Fund

Un Compartiment de CORUM Butler UCITS ICAV,

Géré par CORUM Butler Asset Management Limited - Actions de Capitalisation de fondateur de la Classe EUR Institutional (IE00BGSNC517)

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

- L'objectif d'investissement du Compartiment est de réaliser un rendement annuel supérieur de plus de 1 % au taux d'intérêt moyen offert sur les prêts à un mois entre banques européennes par des investissements dans des titres de créance. Le Compartiment mesure ses rendements du point de vue d'un investisseur avec une période d'investissement cible de 1 à 2 ans.
- Le Compartiment investira principalement dans des titres de créance à court terme émis par des sociétés émettrices européennes et visera à avoir une duration globale pour le Compartiment inférieure ou égale à deux ans. La duration est une mesure de la sensibilité de la valeur du Compartiment aux variations du niveau général des taux d'intérêt. Une duration de deux ans équivaut à un faible niveau de sensibilité. Les titres de créance seront généralement constitués de titres de qualité Investment Grade (considérés comme moins risqués) ou de titres de qualité inférieure à Investment Grade (considérés comme plus risqués). Toutefois, il est possible qu'ils soient tous de qualité inférieure à Investment Grade à certains moments. Le Compartiment peut également investir dans une moindre mesure dans des titres de créance émis par des entités gouvernementales et par des sociétés se trouvant en dehors de l'Europe. Le Compartiment ne sera limité à aucun secteur ou industrie.
- Le Compartiment encourage la promotion des caractéristiques environnementales et sociales (« E/S ») et investit dans des sociétés présentant une bonne gouvernance. Le Fonds a recours à une stratégie d'exclusion pour filtrer les entreprises qui, par exemple, ne respectent pas les principes du Pacte mondial des Nations Unies et qui sont exposées à des armes controversées. Le Fonds n'investit pas dans certains secteurs tels que le tabac, le divertissement pour adultes et les prêts à des conditions abusives. Les entreprises présentant une notation d'un risque élevé en matière environnementale, sociale et de gouvernance (« ESG ») sont également exclues. À la lumière de la stratégie d'investissement, le Fonds communique des informations conformément à l'Article 8 du Règlement sur la publication d'informations en matière de développement durable dans le secteur des services financiers. De plus amples informations relatives à ces considérations et au processus sont présentées dans le Supplément.
- Le Compartiment peut avoir recours à des dérivés sur indices offrant une large exposition au marché ou au secteur, ou à d'autres dérivés, tels que les swaps de rendement total, les options, les contrats à terme standardisés (« futures »), les swaps de défaut de

crédit ou les contrats pour différences à des fins de couverture ou d'investissement indirect. Un dérivé est un contrat entre deux ou plusieurs parties dont la valeur est basée sur un indice financier sous-jacent ou un titre convenu.

- Le Compartiment peut également investir dans des fonds négociés en bourse (« ETF ») et d'autres organismes de placement collectif offrant une exposition aux investissements conforme à la politique d'investissement énoncée ci-dessus.
- Le Compartiment peut également investir dans des liquidités et des instruments du marché monétaire à des fins de gestion de trésorerie.
- Grâce au recours aux dérivés, il est prévu que les positions longues du Compartiment représenteront généralement jusqu'à 150 % de la valeur de l'actif net du Compartiment et les positions courtes jusqu'à 25 % de celle-ci à un quelconque moment donné.
- La politique d'investissement du Compartiment peut impliquer un grand nombre d'opérations en bourse et de rotation des investissements du Fonds, ce qui peut générer des coûts de transaction substantiels qui seront supportés par le Compartiment. Ces coûts s'ajouteront aux frais indiqués dans la section Frais de ce document.
- Les actions sont libellées en euro (EUR). La devise de base du Fonds est l'euro (EUR).
- Vous avez la possibilité de vendre vos actions du Compartiment n'importe quel jour ouvrable. Un jour ouvrable est un jour d'ouverture des banques en Irlande et au Royaume-Uni. Vous devez avoir transmis votre demande à l'agent administratif du Compartiment au plus tard à 13 h 00 (Heure irlandaise), le jour ouvrable précédant le jour où vous souhaitez procéder à la vente de vos titres.
- Vos actions ne distribuent pas de revenu, mais le Compartiment réinvestit ce revenu pour augmenter votre capital.
- **Indice de référence** : Le Compartiment est géré de manière active, ce qui signifie que le Gestionnaire d'investissement sélectionne, achète et vend activement des valeurs mobilières dans l'optique de réaliser l'objectif d'investissement du Compartiment. Le Compartiment est géré en faisant référence à l'indice EURIBOR à un mois « EUR 1M » majoré de 100 points de base (« l'Indice ») en cherchant à dépasser sa performance. Toutefois, l'Indice de référence ne définit pas l'allocation des actifs du Compartiment et, en fonction des conditions de marché, le Compartiment peut s'écarter sensiblement de l'Indice de référence.
- **Recommandation** : Le Compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui envisagent de retirer leur capital dans un délai d'un à deux ans.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



La catégorie de risque de ce Compartiment est de niveau 3 car les fonds de ce type ont connu de faibles hausses et baisses de valeur par le passé. Le risque est calculé conformément aux réglementations de l'Union européenne et est basé sur la limite de risque du Compartiment. La catégorie de risque et de rendement est calculée à l'aide de données historiques et montre l'importance des fluctuations passées du cours des actions, mais peut ne pas constituer un indicateur fiable du profil de risque futur de ce Compartiment. Il n'est pas certain que la catégorie de risque indiquée demeure inchangée et la classification du Compartiment peut évoluer dans le temps. Votre investissement initial n'est pas garanti.

Un Compartiment de catégorie 1 ne constitue pas un investissement sans risque : le risque de perte de votre capital est faible, mais les possibilités de réaliser des plus-values sont également limitées. En ce qui concerne un Compartiment de catégorie 7, le risque de perte de votre capital est élevé, mais vous avez également la possibilité de réaliser des plus-values plus importantes. L'échelle, qui comporte sept catégories, s'avère être de nature complexe. Par exemple, un Compartiment de catégorie 2 n'est pas deux fois plus risqué qu'un Compartiment de catégorie 1.

Lors de la classification du Compartiment dans une catégorie de risque, il peut arriver que des risques importants n'aient pas été pleinement pris en compte dans la méthodologie. Pour une explication plus détaillée des risques, veuillez vous reporter à la section intitulée « Considérations particulières et facteurs de risque » du prospectus. Les risques suivants peuvent ne pas avoir été correctement pris en compte :

Risque de contrepartie : Il est possible qu'une contrepartie n'exécute pas le paiement du produit de la vente d'actifs au Compartiment ou ne livre pas des titres achetés par le Compartiment.

Risque de crédit : Le risque que les émetteurs d'obligations ne parviennent pas à rembourser leurs intérêts ou leur dette, entraînant des pertes temporaires ou permanentes pour le Compartiment. Les titres de dette dont la qualité est inférieure à Investment Grade présentent généralement un degré de risque de crédit supérieur et le risque de perte dû à la défaillance de ces émetteurs est considérablement plus élevé.

Dérivés à des fins d'investissement et de couverture : Le Compartiment peut utiliser des instruments dérivés pour créer des positions « longues » et « synthétiques courtes » afin de réaliser ses objectifs d'investissement. Le recours aux dérivés expose le Fonds à des risques différents des risques liés aux investissements directs dans des titres, voire potentiellement plus importants, et peut par conséquent entraîner une perte supplémentaire, pouvant être considérablement supérieure au coût du dérivé.

Risque lié à l'effet de levier financier : L'effet de levier prend naissance suite à la conclusion de dérivés dont les termes ont pour effet d'amplifier un résultat, ce qui signifie que les profits et les pertes liés à un investissement peuvent être plus importants que si l'investissement avait été réalisé directement dans les titres sous-jacents.

Risque de liquidité : Certains titres ou instruments dans lequel le Compartiment procède à des investissements ne disposeront pas d'une notation, et par conséquent, la liquidité peut être faible. Par ailleurs, les accumulations et les cessions de participations dans certains investissements peuvent prendre du temps et il peut être nécessaire de les effectuer à des prix défavorables. Le Compartiment peut également rencontrer des difficultés à céder des actifs à leur juste prix lorsque des conditions de marché défavorables conduisent à une liquidité limitée.

Risque opérationnel : Le risque de perte directe ou indirecte résultant de processus, de personnes et de systèmes inadéquats ou défaillants, dont ceux liés à la conservation des actifs ou d'événements externes.

Pour une explication plus détaillée des risques, veuillez vous reporter à la section intitulée « Considérations particulières et facteurs de risque » du prospectus.

FRAIS

Les frais que vous acquittez servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution de ses parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	0,00%
Frais de sortie	0,00%

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas, vous pourriez payer moins de frais ; vous devriez en parler à votre conseiller financier.

Frais prélevés sur le Fonds sur une année

Frais courants	0,80%
----------------	-------

Frais prélevés sur le Fonds dans certaines conditions spécifiques

Commission de performance	5,00%
---------------------------	-------

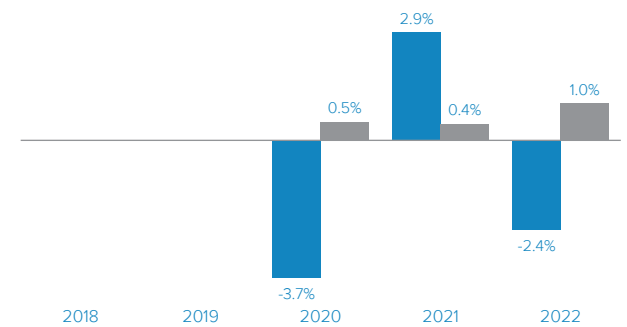
Le montant des frais courants est basé sur les dépenses du fonds pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2022. Ce chiffre peut varier d'une année à l'autre. Il n'inclut pas les coûts de transaction du portefeuille ou les commissions de performance.

Commission de performance : 5 % de la surperformance annualisée par rapport au taux de rendement minimal (« hurdle rate ») qui s'élève au taux de l'Euribor majoré d'un pour cent. Au cours du dernier exercice du Compartiment, la commission de performance du

Compartiment s'est élevée à 0,00 %. Il convient de prendre en considération le fait qu'une commission de performance peut être imputée même en période de performance négative.

Vous pouvez obtenir des informations plus détaillées sur les frais et leur calcul en consultant le prospectus et le supplément du Compartiment disponibles à l'adresse www.corumbutler-am.com.

PERFORMANCES PASSÉES



- CORUM Butler Short Duration Bond UCITS Fund - Actions de Capitalisation de fondateur de la Classe EUR Institutional
- 1-month EURIBOR "EUR 1M" Index +100 basis points

Vous devriez être conscients que les performances passées ne représentent pas une indication fiable pour les performances futures.

Date de lancement des Fonds : 30/05/2019

Date de lancement de la catégorie d'actions/de parts : 07/06/2019

Les performances sont calculées en: EUR

Les performances passées prennent en compte tous les frais et coûts.

INFORMATIONS PRATIQUES

À propos du Compartiment

- Les actifs du Compartiment sont détenus auprès de son dépositaire, CACEIS Bank, Ireland Branch.
- CORUM Butler Short Duration Bond UCITS Fund est un Compartiment de CORUM Butler UCITS ICAV. Le prospectus et les rapports périodiques sont établis pour CORUM Butler UCITS ICAV considéré dans son ensemble. Les actifs de ce Compartiment sont ségrégués des autres Compartiments de CORUM Butler UCITS ICAV. Cela signifie que les participations du Compartiment sont détenues séparément en vertu de la législation irlandaise par rapport aux participations de l'autre Compartiment de CORUM Butler UCITS ICAV.
- Vous pouvez échanger gratuitement vos actions contre des actions d'un autre Compartiment de CORUM Butler UCITS ICAV. De plus amples informations figurent dans le Prospectus.
- Ce Compartiment est assujéti aux dispositions fiscales et aux réglementations de l'Irlande. En fonction de votre pays de résidence, cela pourrait avoir un impact sur votre investissement. Pour de plus amples informations à ce sujet, nous vous invitons à en discuter avec votre conseiller.
- La responsabilité de CORUM Butler UCITS ICAV ne peut être engagée que sur la base de déclarations figurant dans le présent document qui se révéleraient trompeuses, in-

exactes ou contradictoires avec les parties correspondantes du prospectus de CORUM Butler UCITS ICAV.

En savoir plus

- Des informations complémentaires sur CORUM Butler UCITS ICAV, des exemplaires de son prospectus, ses rapports annuels et semestriels peuvent être obtenus gratuitement en anglais. Nous vous invitons à adresser un courrier à l'agent administratif du Compartiment, CACEIS Ireland Limited, at Bloodstone Building, Sir John Rogerson's Quay, Dublin 2, Irlande, ou de consulter le site Internet à l'adresse www.corumbutler-am.com
 - Les informations détaillées relatives à la politique actualisée de rémunération du Gestionnaire, comprenant notamment, une description du mode de calcul de la rémunération et des avantages sociaux, l'identité des personnes responsables de l'attribution de la rémunération et des avantages sociaux, y compris la composition du comité de rémunération, dans la mesure où un tel comité existe, sont disponibles à l'adresse www.corumbutler-am.com et un exemplaire sur papier de cette politique de rémunération est mis gratuitement à la disposition des investisseurs sur simple demande.
 - D'autres informations pratiques, dont les derniers cours des actions, sont disponibles au siège social du Gestionnaire et de l'Agent Administratif pendant les heures de bureau et seront publiées quotidiennement sur le site web www.bloomberg.com
- Le Gestionnaire et ce Compartiment sont agréés en Irlande et réglementés par la Banque centrale d'Irlande. Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au: 29/03/2023